

**PTM7000-SPM**

107517

Version 1.1

Date de révision  
04.10.2022

---

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit : PTM7000-SPM  
FDS-nombre : 000000019755  
Type de produit : Mélange  
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Matériaux d'interface thermique  
Utilisations déconseillées : aucun(e)

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Honeywell International Inc. Honeywell International, Inc.  
115 Tabor Road 115 Tabor Road  
07950-2546 Morris Plains Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA USA

Téléphone :  
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : PMTEU Product Stewardship:  
SafetyDataSheet@Honeywell.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)  
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1  
basé

---

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**PTM7000-SPM**

107517

Version 1.1

Date de révision  
04.10.2022

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 2  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Pictogrammes de danger : 

Mentions de danger : H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

**2.3. Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substance**

Non applicable

**3.2. Mélange**

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
Ingrédient propriétaire	CBI	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 20 % - < 25 %	M(Aquatic Acute) = 1 M(Aquatic Chronic) = 1

**PTM7000-SPM**

107517

Version 1.1

Date de révision  
04.10.2022

Solvant	CBI	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	>= 0,1 % - < 10 %	
Aluminium, metal	7429-90-5 231-072-3		>= 50 % - <= 100 %	N.C.*

N.C.\* - Pas de substance dangereuse - pour information seulement

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

*Conseils généraux:*

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse.

*Inhalation:*

Transférer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. En cas de besoin, administrer de l'oxygène par personnel qualifié. Appeler un médecin.

*Contact avec la peau:*

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

*Contact avec les yeux:*

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

*Ingestion:*

**PTM7000-SPM**

107517

Version 1.1

Date de révision  
04.10.2022

---

Ne PAS faire vomir. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Un examen médical immédiat est requis.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

donnée non disponible

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

---

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction**

*Moyens d'extinction appropriés:*

Pulvérisateur d'eau  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Produit sec

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Combustible

Les vapeurs peut être transportées loin du site de travail avant de s'enflammer et de revenir en flammes à leur source.

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Oxydes d'aluminium  
oxydes de silicium

**PTM7000-SPM**

107517

Version 1.1

Date de révision  
04.10.2022

---

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuel. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas décharger dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ventiler la zone.

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

---

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

*Conseils pour une manipulation sans danger:*

Manipuler avec prudence. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*

**PTM7000-SPM**

107517

Version 1.1

Date de révision  
04.10.2022

---

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

*Mesures d'hygiène:*

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Entreposer séparément les vêtements de travail. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

*Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:*

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter une exposition directe au soleil. Protéger contre les dommages physiques. Ne pas stocker près de substances incompatibles. Le récipient vide est dangereux. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

aucune donnée supplémentaire est disponible

**PTM7000-SPM**

107517

Version 1.1

Date de révision  
04.10.2022

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

*Limites d'exposition professionnelle*

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
Aluminium, metal	INRS (FR) VME	5 mg/m <sup>3</sup> Fumée de soudage.		Valeur limité
Aluminium, metal	INRS (FR) VME	10 mg/m <sup>3</sup>		Valeur limité
Aluminium, metal	INRS (FR) VME	5 mg/m <sup>3</sup> Poussière		Valeur limité
Ingrédient propriétaire	INRS (FR) VME	10 mg/m <sup>3</sup> Poussière		Valeur limité
Ingrédient propriétaire	INRS (FR) VME	5 mg/m <sup>3</sup> fumée		Valeur limité

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

**Valeurs DNEL/PNEC**

Des données sur DNEL ne sont pas disponible.

Aluminium, metal					DNEL non applicable
------------------	--	--	--	--	---------------------

Des données sur PNEC ne sont pas disponible.

Aluminium, metal		:			PNEC non applicable
------------------	--	---	--	--	---------------------

## PTM7000-SPM

107517

Version 1.1

Date de révision  
04.10.2022

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.  
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

#### Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate.

#### Équipement de protection individuelle

##### *Protection respiratoire:*

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

##### *Protection des mains:*

Matière des gants: Caoutchouc nitrile

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,4 mm

Camatril® 730

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

##### *Protection des yeux:*

Lunettes de sécurité avec protections latérales

##### *Protection de la peau et du corps:*

**PTM7000-SPM**

107517

Version 1.1

Date de révision  
04.10.2022

Tablier  
Vêtement de protection  
En cas de risque d'éclaboussures, porter:  
Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	:	liquide
Couleur	:	gris
Odeur	:	légère
Point/intervalle de fusion	:	donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	63,2 °C Méthode: coupelle fermée
Température d'auto-inflammabilité	:	donnée non disponible
pH	:	donnée non disponible
Hydrosolubilité	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité	:	donnée non disponible

**PTM7000-SPM**

107517

Version 1.1

Date de révision  
04.10.2022

---

Densité de vapeur relative : donnée non disponible

**9.2 Autres informations**

aucune donnée supplémentaire est disponible

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Stable dans des conditions normales.

**10.2. Stabilité chimique**

donnée non disponible

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Éviter une exposition directe au soleil.

**10.5. Matières incompatibles**

Oxydants  
Peroxydes  
Chlorates inorganiques, n.s.a.  
Perchlorates  
permanganates, par exemple, permanganate de potassium  
Nitrates  
Agents réducteurs  
Acides

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:  
Monoxyde de carbone

**PTM7000-SPM**

107517

Version 1.1

Date de révision  
04.10.2022

---

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Oxydes d'aluminium  
oxydes de silicium

---

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

*Toxicité aiguë par voie orale:*  
donnée non disponible

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*  
donnée non disponible

*Toxicité aiguë par inhalation:*  
donnée non disponible

*Irritation de la peau:*  
donnée non disponible

*Irritation des yeux:*  
donnée non disponible

*Sensibilisation respiratoire ou cutanée:*  
donnée non disponible

*Toxicité à dose répétée:*  
Note: donnée non disponible

*Cancérogénicité:*  
Espèce: non spécifié  
Note: donnée non disponible  
*Mutagénicité sur les cellules germinales:*  
Note: donnée non disponible

*Toxicité pour la reproduction:*  
Espèce: non spécifié  
Remarques: donnée non disponible

*Danger par aspiration:*  
donnée non disponible

**PTM7000-SPM**

107517

Version 1.1

Date de révision  
04.10.2022

---

**11.2. Informations sur les autres dangers**

Propriétés perturbant le système endocrinien  
donnée non disponible

*Autres informations:*

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

*Toxicité pour le poisson:*  
donnée non disponible

*Toxicité des plantes aquatiques:*  
donnée non disponible

*Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*  
donnée non disponible

**12.2. Persistance et dégradabilité**

donnée non disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

donnée non disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

donnée non disponible

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

donnée non disponible

**12.7. Autres effets néfastes**

Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit.



**PTM7000-SPM**

107517

Version 1.1

Date de révision  
04.10.2022

donnée non disponible

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Base	Valeur	Remarques
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ( $\geq 0,1\%$ (w/w) , réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : E2: Danger pour l'environnement aquatique	<b>Quantité:</b> 200 t <b>Quantité:</b> 500 t	

**Centre de contrôle de poison**

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	800250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420

**PTM7000-SPM**

107517

Version 1.1

Date de révision  
04.10.2022

Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
Munich : 089/19240	
Lettonie	+37167042473

Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

**Autres informations relatives au stockage**

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
N'est pas en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances  
(LIS)  
Ce produit contient un ou plusieurs composants listés dans la liste LES Canadienne.

Japon. Kashin-Hou Law List  
N'est pas en conformité avec l'inventaire

Japan. Industrial Safety & Health Law (ISHL) List  
N'est pas en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act

**PTM7000-SPM**

107517

Version 1.1

Date de révision  
04.10.2022

---

N'est pas en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
N'est pas en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

---

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3**

Solvant	:	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
		H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
		H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
oxyde de zinc	:	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
		H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.  
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

**PTM7000-SPM**

107517

Version 1.1

Date de révision  
04.10.2022

---

CE Communauté Européenne  
CAS Chemical Abstracts Service  
DNEL Derived no effect level  
PNEC Predicted no effect level  
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance  
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.  
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

---